

Le 3 juillet 2009

**Par messagerie et par courriel**

Me Véronique Dubois  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
C.P. 001, Tour de la Bourse  
800 place Victoria, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Carolina Rinfret**  
Avocate

Hydro-Québec – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3928  
Télééc. : (514) 289-3719  
C. élec. : Rinfret.Carolina@hydro.qc.ca

OBJET: **Phase 2-** Demande du Transporteur afin de modifier ses tarifs et conditions des services de transport à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009  
Votre dossier : R-3669-2008 phase 2  
Notre dossier: R000303 CR

---

Chère consoeur,

Par la présente, Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le « Transporteur ») fait suite à ses lettres des 26 et 30 juin dernier et dépose ce jour tel qu'annoncé auprès de la Régie, en version électronique ses deux (2) contre-expertises.

Ainsi, le Transporteur réitère que le témoignage écrit de M. Judah L. Rose est une contre-expertise qui fait suite aux rapports soumis par le Dr. Robert Sinclair pour NLH, par M. William Marshall pour Énergie Brookfield Marketing Inc. et par M. Philip Raphals pour le Regroupement national des Conseils régionaux de l'environnement du Québec et l'Union des consommateurs («RNCREQ/UC») sur la question de l'inclusion d'un Appendice K aux *Tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec*. Quant à la contre-expertise du Dr. Ren Orans, elle porte sur la tarification des services d'écarts de livraison et de réception traitée, entre autres, par le témoin d'EBMI.

Ces contre-expertises du Transporteur portent respectivement les cotes HQT-12, Documents 1 et 2. Une liste des pièces à jour est également jointe à la présente.

La version papier de ces pièces sera envoyée au greffe de la Régie et transmise aux intervenants reconnus dans le dossier mentionné en titre, aussitôt que possible. Aussi, copie de la présente lettre et des pièces jointes est envoyée ce jour, par courriel seulement, aux intervenants.

Veuillez agréer, chère consoeur, mes salutations cordiales.



Carolina Rinfret

Pièces jointes